

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1899 du 10 septembre 2015 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : INTJ1518517S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2636 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424088S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2015:

Liandier, Marc

Nigend : 164 748

Numéro de livret de solde : 8 021 161

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 septembre 2015.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'armement,
J.-L. PAYRARD*